

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 août 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.			
	2.			
OA	3.	GC	Wehrli L.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 août 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	4.	(12_INT_002) Interpellation Catherine Labouchère - Après Thierrens, quel calendrier pour le contrôle de la sécurité des bâtiments scolaires? (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(12_INT_004) Interpellation Régis Courdesse - Monopole Minergie : et les autres labels? (Pas de développement)			
RENV-CE	6.	(12_INT_005) Interpellation Claude-Alain Voiblet - Qui du canton ou de l'utilisateur des transports publics va passer à la caisse? (Pas de développement)			
RENV-CE	7.	(12_INT_003) Interpellation Christa Calpini - Quel avenir pour la recherche et l'enseignement des médecines complémentaires à la Faculté de biologie et de médecine? (Développement)			
RENV-CE	8.	(12_INT_006) Interpellation Florence Golaz et consorts - Spectre autistique : importance d'un diagnostic et d'une prise en charge précoces et d'une pluralité des approches thérapeutiques (Développement)			
RENV-COM	9.	(12_POS_001) Postulat Florence Golaz et consorts pour réduire le délai entre les élections générales et l'entrée en fonction des nouveaux élus (Développement et demande le renvoi en comm. avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	10.	(11_MOT_163) Motion de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal (CHSTC) visant à confier à dite commission la haute surveillance sur le Ministère public (Développement et demande de prise en considération immédiate) Sur proposition du Président de la commission, soutenue par vingt députés au moins, la motion est renvoyée à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.	DINT		

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 août 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	11.	(11_POS_309) Postulat Régis Courdesse et consorts concernant l'électricité solaire pour le nouveau Parlement vaudois (Développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate du postulat et son renvoi au Conseil d'Etat sont acceptés à une très large majorité, avec quelques abstentions.	DFIRE		
OA	12.	(466) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès du Parlement fédéral afin d'ouvrir le service civil aux femmes sur une base volontaire et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Sandrine Bavaud demandant au Conseil d'Etat vaudois d'intervenir auprès du Parlement fédéral afin d'ouvrir le service civil aux femmes sur une base volontaire(2ème débat) (2ème débat): art. 1 accepté par 68 oui, 60 non et 2 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 67 oui, 64 non et 2 abstentions. Art. 2 accepté avec quelques abstentions. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 66 oui, 63 non et 3 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 67 oui, 64 non et 4 abstentions.	DSE.	Rochat Fernandez N.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 août 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	13.	<p>(449) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit cadre de CHF 6'800'000.- destiné à financer les subventions aux installations, la planification des décharges contrôlées, ainsi que sa participation aux frais de sensibilisation du public, dues en application de la loi sur la gestion des déchets du 5 septembre 2006(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité, moins une abstention. Art. 1 accepté à l'unanimité, moins une abstention. Art. 2 accepté à l'unanimité, moins une abstention. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 99 oui et 4 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 97 oui et 1 abstention (majorité absolue requise).</p>	DSE.	Jaquet-Berger C.	
OA	14.	<p>(477) Exposé des motifs et projet de lois modifiant la loi sur la gestion des déchets, la loi sur l'assainissement des sites pollués, la loi sur la protection des eaux contre la pollution, la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur les 4 projets de lois est acceptée à l'unanimité. LGD: art. 31 à 39a acceptés sans discussion à l'unanimité. LASP: art. 10 à 26 acceptés sans discussion à l'unanimité. LPEP: art. 2 à 73 acceptés sans discussion à l'unanimité. LPDP: art. 2a à 49 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée à l'unanimité, moins une abstention (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): LGD: art. 31 à 39a acceptés sans discussion à l'unanimité. LASP: art. 10 à 26 acceptés sans discussion à l'unanimité. LPEP: art. 2 à 73 acceptés sans discussion à l'unanimité. LPDP: art. 2a à 49 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, les 4 projets de lois sont adoptés à l'unanimité.</p>	DSE.	Golaz F.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 août 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	15.	(470) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Michèle Gay Vallotton et consorts relatif à l'évolution des procédés et des coûts de l'élimination et de la valorisation des déchets Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport du Conseil d'Etat).	DSE.	Wyssa C.	
REF	16.	(11_PET_083) Pétition pour des cirques sans animaux Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à une large majorité, avec plusieurs abstentions (classement de la pétition).	DSE, DECS	Chevalley C.	
REF	17.	(11_PET_084) Pétition pour une interdiction du cirque Nock dans la commune de Lausanne Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à une large majorité, avec plusieurs abstentions (classement de la pétition).	DSE, DECS	Chevalley C.	
TRAITE	18.	(11_INT_597) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Aliette Rey-Marion - Soutien de l'ordonnance fédérale sur l'aide au service sanitaire apicole	DSE.		
TRAITE	19.	(11_INT_589) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claudine Dind - Abeilles, miel et Bayvarol	DSE.		
RENV-CE	20.	(11_POS_274) Postulat Marc-André Bory et consorts demandant la mise à l'étude d'un plan pour la gestion de l'eau durant les périodes de sécheresse Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées avec quelques abstentions (prise en considération totale du postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DSE, DECS	Collet M.	
RENV-CE	21.	(11_MOT_155) Motion José Durussel et consorts au nom du comité du Groupe agricole du Grand Conseil pour une cohabitation harmonieuse entre agriculture et faune sauvage Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées avec quelques abstentions (prise en considération totale de la motion et renvoi au Conseil d'Etat).	DSE, DECS	Collet M.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 août 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	22.	(11_PET_085) Pétition contre le renvoi en Grèce d'une famille sri lankaise Les conclusions du rapport de la commission sont refusées par 65 non, 62 oui et 4 abstentions (classement de la pétition). Au vote nominal, le précédent vote est confirmé par 67 non, 63 oui et 4 abstentions.	DECS	Schwab C.	
RENV-T	23.	(11_MOT_157) Motion Pascale Manzini et consorts introduisant plus de pragmatisme dans la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA)	DECS	Courdesse R.	04/09/2012
RENV-T	24.	(11_INT_528) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas RoCHAT et consorts - Etat de Vaud et Emirats arabes : unis pour les droits humains?	DECS		04/09/2012
RENV-T	25.	(11_INT_542) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gabriel Poncet - Requérants d'asile à Gland, bis repetita !	DECS		04/09/2012
RENV-T	26.	(11_INT_559) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel et consorts - L'application des accords de Dublin en matière de migration : un danger pour les personnes malades, une négation du droit d'asile !	DECS		04/09/2012
RENV-T	27.	(11_INT_568) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Requérants d'asile en Suisse et vacanciers l'espace d'un été dans leur pays d'origine ?	DECS		04/09/2012
RENV-T	28.	(11_INT_564) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy concernant le centre Evam de Vennes : voudrait-on mettre la poussière sous le tapis... ou les requérants déboutés dans la rue ?	DECS		04/09/2012
RENV-T	29.	(09_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy demandant de ne pas laisser l'EVAM jouer avec des allumettes	DECS		04/09/2012
RENV-T	30.	(11_INT_571) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Guignard - A-t-on toutes les garanties que l'assassin de Montbenon sera expulsé ?	DECS		04/09/2012

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 août 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	31.	(11_INT_591) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Miéville - Où disparaissent les requérants déboutés ?	DECS		04/09/2012

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :